



Melesse, le 23 mars 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mercredi 30 mars 2022 à 20h.

Conformément au décret n°2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, la séance se tiendra à la salle polyvalente, rue de Montreuil, sans gestes barrières et sans port du masque.

Ordre du Jour

Validation du procès-verbal du 9 mars 2022

- 1 – Budget commune 2021 – compte de gestion
- 2 – Budget commune 2021 – approbation du compte administratif
- 3 – Budget commune 2021 – affectation des résultats
- 4 – Budget assainissement collectif 2021 – compte de gestion
- 5 – Budget assainissement collectif 2021 – approbation du compte administratif
- 6 – Budget assainissement collectif 2021 – affectation des résultats
- 7 – Budget énergies renouvelables 2021 – compte de gestion
- 8 – Budget énergies renouvelables 2021 – approbation du compte administratif
- 9 – Fixation des taux d'impôts directs 2022
- 10 – Budget primitif principal 2022 – commune
- 11 – Budget principal 2022 – autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) – modification
- 12 – Budget primitif assainissement collectif 2022
- 13 – Budget assainissement collectif 2022 – autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) – modification
- 14 – Budget primitif énergies renouvelables 2022
- 15 – Associations – subventions 2022
- 16 – Provision pour créances douteuses – délibération adoptant une méthode de calcul
- 17 – Mode de refacturation des charges de personnel du budget principal aux budgets annexes assainissement et CCAS pour l'année 2022
- 18 – Souscription d'un emprunt bancaire
- 19 – Lignes Directrices de Gestion (LDG)
- 20 – Personnel municipal – organigramme des services
- 21 – Personnel municipal – créations et suppressions de postes

- 22 – Personnel municipal – instauration de la majoration des heures complémentaires pour les agents fonctionnaires ou contractuels occupant un emploi permanent à temps non complet
- 23 – GAEC La Millais – convention d’occupation précaire parcelles cadastrées A348 – A1019 Le Champ Courtin
- 24 – GAEC La Millais – indemnité d’éviction parcelles cadastrées A348 – A1019 Le Champ Courtin
- 25 – Champ Courtin – traité d’adhésion à l’ordonnance d’expropriation de la parcelle A1019
- 26 – Subventions 2022 aux écoles pour l’organisation de sorties éducatives et d’un goûter de Noël
- 27 – OGEC – prise en charge de la rémunération des agents chargés de la surveillance au restaurant scolaire municipal
- 28 – OGEC – participation au coût des fluides pour le restaurant scolaire

Décisions diverses

Informations diverses

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux du 1^{er} semestre 2022 : 18 mai, 29 juin

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma sincère considération.

Le Maire,
Claude JAOUEN

